

CONVENTION DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT



CONVENTION DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT ENTRE : UNIVERSITE ABBES LAGHROUR DE KHENCHELA ET LE GROUPEMENT AGRICOLE D'INTERETS COMMUNS "LE LION" "ARE KHENCHELA"

Les formes de coopération

La collaboration, objet de la présente convention, portera essentiellement, à la base des échanges réguliers, sur les thèmes de réflexion et d'actions communes, en particulier dans les domaines tels que :

- Organisation de manifestation et workshops scientifiques et technologiques dans le domaine de l'apiculture.
- Recherche appliquée.
- Coopération scientifique.
- Stages d'immersion professionnelle.
- Transfert de savoir-faire dans le domaine de l'apiculture.
- Contribution dans l'amélioration du programme pédagogique de l'enseignement universitaire.
- Création d'équipes mixtes de recherche et de développement dans les domaines d'intérêts.